

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION

du 24 février 1902.

V. — Machines.

8. — MOTEURS DIVERS.

N° 319026

Brevet demandé le 24 février 1902 par la SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PANHARD ET LEVASSOR, pour système de graissage des moteurs par une pompe actionnée au moyen des gaz de l'échappement. (Délivré le 11 juillet 1902 ; publié le 3 novembre 1902.)

La présente demande de brevet a pour objet un système de graissage des moteurs, dans lequel les gaz de l'échappement sont utilisés pour actionner une pompe de refoulement destinée à envoyer l'huile de graissage aux organes à lubrifier.

A cet effet, l'huile venant d'un réservoir est envoyée dans le corps de pompe au-dessus du piston par un appareil compte-gouttes, et la face inférieure de ce dernier est en relation avec un tuyau branché sur le conduit d'échappement de la machine; il résulte de ce dispositif qu'à chaque fois que l'échappement fonctionne, une partie des gaz est chassée par le tuyau latéral sous le piston de la pompe, et actionne ce dernier qui refoule l'huile devant lui pour l'envoyer à la machine. Lorsque la pulsation ainsi produite cesse, un ressort antagoniste ramène le piston au bas de sa course.

Le dessin annexé à cette demande représente l'application de notre système à un moteur à explosion; la pompe proprement dite est montrée en coupe verticale et à plus grande échelle que le moteur à lubrifier.

Un réservoir *a*, contenant l'huile et pourvu d'un compte-gouttes réglable, est en relation par le tuyau *b* avec le corps de pompe *c* contenant le piston *d*, qu'un ressort antagoniste *e* tend constamment à ramener au bas de sa

course; un clapet *f* est interposé entre la tubulure d'arrivée *g* et le corps de pompe; c'est le clapet d'aspiration. Au-dessus du corps de pompe se trouve la chambre du clapet de refoulement *h* suivie de la tubulure *i* pour la sortie de l'huile qui se rend au moteur *m* par le tuyau *j*.

La face inférieure du piston est en relation par la tubulure *k* avec le tuyau *l* branché sur le conduit d'échappement *n*.

Le fonctionnement du système a lieu de la manière suivante :

A chaque période d'échappement, la pression dans le tuyau *n* est transmise par le conduit *l* au piston *d* qui se soulève en comprimant le ressort *e* et refoule le fluide compris entre les clapets *f* et *h*, par le tuyau *j* jusque dans le carter du moteur *m*.

Après chaque échappement, le piston *d* redescend à fond de course sous l'action de son ressort antagoniste, jusqu'à ce qu'une nouvelle pulsation produite dans le conduit *j* le fasse remonter de nouveau.

L'alimentation en huile du corps de pompe s'opère d'une façon continue, avec une rapidité déterminée à l'avance par l'ouverture que démasque la vis-pointeau *p* dont le réservoir est pourvu.

En résumé, nous revendiquons comme notre propriété exclusive notre système ci-dessus décrit et représenté pour le graissage

des moteurs, notre invention consistant essentiellement à utiliser la pression des gaz de l'échappement pour actionner le piston à ressort d'une pompe qui refoule dans le carter du moteur l'huile venant par un compte-gouttes d'un réservoir supérieur, l'alimentation de l'huile se faisant ainsi par une série

de pulsations dont la source est fournie par les gaz de l'échappement.

Paris, le 24 février 1902.

Par procuration de la Société anonyme
des Anciens Établissements Panhard
et Levassor :

ARMENGAUD jeune.

